

Piliers métier : Le Temps réel

La supervision temps réel des systèmes de la Navigation Aérienne est et restera la première activité des IESSA. 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, les superviseurs sont en première ligne pour assurer la maintenance opérationnelle des systèmes du contrôle aérien. Avec l'IPST, ils sont à même d'engager une première solution palliative ou curative afin de préserver la sécurité des vols.

Un renforcement de la supervision

Depuis toujours, la section locale UNSA-IESSA a fait du maintien des 3 superviseurs opérationnels une ligne rouge inviolable.

Les récentes orientations techniques d'hébergement de chaînes comme CCS ou BOLT laissent entrevoir des responsabilités accrues pour les superviseurs dans le futur. Les équipements de cybersécurité (CyberFox, SecBox, Narcisse V4...) nécessiteront également une supervision renforcée, rendant inappropriée la diminution du nombre de superviseurs.

Modification du périmètre MO

Le périmètre MO est en constante évolution. Si nous ne sommes pas réfractaires à voir nos responsabilités et nos compétences étendues, nous resterons toujours fidèles à notre mission première : la sécurité des systèmes NA. **Nous demandons donc que la prise en charge par la MO d'une nouvelle chaîne (ATM2, SALTO, SAVOIE, etc.) soit formalisée** en respectant les étapes suivantes :

- Intégration des instructeurs dès le début du projet
- Formation de tous les superviseurs au jour de la mise en service
- Meilleure communication en amont de la mise en service
- Procédures et documentation à jour dans le MANEX

Tout manquement à ces principes fondamentaux, quel qu'en soit le motif, retardera la prise en charge par les superviseurs du nouveau système.

Pour rappel, toutes les procédures et documentations des matériels opérationnels sont disponibles dans le Manuel d'Exploitation. Cet outil de travail incontournable, en particulier en MO, revêt cependant un caractère légal trop souvent sous-estimé : les textes européens précisent qu'en cas de manquement aux procédures du MANEX, les responsabilités civile et pénale des superviseurs techniques lors d'un évènement de sécurité peuvent être engagées. Soucieux de protéger les agents, nous vous encourageons à toujours suivre le MANEX lors de vos vacations de MO et à prêter une attention particulière dans la rédaction et la mise à jour de ses procédures en MS.

Un parcours identifié

Les deux derniers protocoles ont défini un « parcours Supervision ». Le tableau ci-dessous résume les critères d'éligibilité.

	Critère national	Critère local	Valorisation
STM	Avoir l'Autorisation d'Exercice (AE) MO		Part fonction niveau 7 (ex EVS 8)
RSO	Justifier de 2 ans d'AE MO au CRNA/N ou 6 mois d'AE MO pour un agent détenant une AE MO dans son centre précédent	48 RSO maximum	Part fonction niveau 10 (ex EVS 11)
CDST	Être RSO	9 CDST maximum	Part fonction niveau 11 (ex EVS 12) Accès au CUTAC

Le poste de CDST est un poste HEAble, il permet l'accès au CUTAC. Celui-ci est pour l'instant uniquement attribué à l'âge pour les CDST (autour de 59 ans ½ actuellement).

Ce manque de reconnaissance dans l'attribution des CUTAC (aucun CUTAC au mérite ni d'accès au GRAF) est à l'image de la faible considération dont souffrent les CDST.

Malgré une expérience conséquente et une expertise précieuse dans la conduite des missions opérationnelles, les CDST sont cantonnées aux mêmes missions que les STM ou RSO. Ce manque de valorisation est préjudiciable tant pour le bien-être de ces agents, que pour le ST qui se prive ainsi de leurs compétences sur des dossiers importants : l'amélioration de la qualité, des méthodes, des procédures et de la formation, le traitement des REX et des événements sensibles (ex : GST), l'amélioration de la qualité de vie des superviseurs, etc.

Nous avons tous à gagner en rendant aux CDST la reconnaissance, l'autonomie et les responsabilités qui leurs reviennent de droit : ceux de Chefs de la Supervision Technique.

La question Centrale de l'énergie

Au cours de l'année, l'encadrement a souhaité engager une réflexion autour du passage en astreinte des agents de la Centrale Energie Thermo-Frigo afin de compenser une diminution de leurs effectifs. Cette réflexion a été saluée par une levée de boucliers unanime.

La section locale UNSA-IESSA est solidaire de nos collègues qui sont victimes d'une diminution des recrutements que le corps des IESSA ne connaît que trop bien. **Elle s'oppose à toute dégradation des conditions de travail de ses collègues de la Centrale Energie Thermo-Frigo sous quelque forme que ce soit.** Elle ne souhaite pas interférer avec les négociations démarrées pour lesquelles elle n'a pas de légitimité. Elle sera attentive à ce que les IESSA du CRNA/N ne servent pas de caution sourde à toute tentative de désinformation.

La maintenance opérationnelle des systèmes de contrôle aérien est la mission numéro un du corps des IESSA. Par conséquent, le pilier Temps Réel mérite la même attention et les mêmes opportunités de carrière que les trois autres. Avec la prise en compte de systèmes ambitieux à l'échelle européenne comme CCS, ce sont les compétences du CRNA/N en même temps que l'excellence à la française qui sont mises en avant. La section locale ne manquera pas de demander une mise en adéquation des ressources humaines et techniques associées.